



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 29 février 2024 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 25 janvier 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers